

# Turquie en Europe : Sarkozy et Barnier souhaitent un référendum

lundi 27 septembre 2004

**Le Figaro - 27/09/2004**

Hier le ministre de l'Economie, aujourd'hui le ministre des Affaires étrangères. Nicolas Sarkozy et Michel Barnier se sont tous deux déclarés favorables à la mise en place d'un référendum sur l'adhésion de la Turquie à L'Union européenne.

« S'agissant d'une décision aussi importante, de mon avis personnel, elle devra faire l'objet, on l'a bien fait pour le Royaume-Uni, d'un référendum le moment venu », a déclaré ce matin le ministre des Affaires étrangères, lors de la première session de l'Assemblée des Français de l'étranger, au Quai d'Orsay.

Nicolas Sarkozy, qui devrait prendre cet automne la présidence de l'UMP, avait déjà pris position publiquement hier sur la question. « Réserve » sur l'adhésion de la Turquie, il a déclaré hier au Grand Jury RTL-Le Monde-LCI que « la première chose, c'est que l'adhésion de la Turquie, dans le meilleur des cas, ce n'est pas avant quinze ans, si ça se passe bien, et la deuxième chose, c'est qu'une décision aussi importante que l'adhésion de la Turquie à l'Europe ne pourrait être prise qu'après qu'il y ait eu un référendum en France pour connaître l'opinion des Français ».

La Commission européenne a réagi ce matin à ses déclarations en rappelant que l'organisation de référendums sur une adhésion de la Turquie à l'Union européenne était une décision qui relèverait de la seule responsabilité des Etats membres. « Si un Etat membre veut organiser un référendum sur un sujet quelconque, c'est sa responsabilité, c'est à sa discrétion, nous n'avons aucun commentaire là-dessus », a déclaré le porte-parole de l'exécutif européen, Reijo Kemppinen.

Le débat sur l'entrée de la Turquie dans l'Union est particulièrement vif en France à droite comme à gauche. Au sein de la Commission européenne, l'un des opposants à l'adhésion turque, le commissaire autrichien Franz Fischler (Agriculture), s'est dit récemment « à peu près sûr » que l'entrée éventuelle de la Turquie dans l'UE sera soumise à référendum dans « plusieurs Etats membres ».

La Commission n'a en revanche pas réagi ce matin à l'adoption, hier par le Parlement turc, du nouveau code pénal du pays, qui ouvre la voie à l'ouverture de négociations d'adhésion avec Ankara. La décision finale sur l'entame de ces pourparlers doit être prise au sommet par les dirigeants de l'UE le 17 décembre.